

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 14 décembre 2018

Début de l'AG à 19h43
Fin de l'AG à 22h15

Nombre de présents ou représentés à cette Assemblée Générale : 89

ABI CHANINE - GAULIN	CHAVELAS	FORTIN	LAIGNEAU	PERRIER
BAILLEUL	CLAUDE	FOURNIER	LANCELEUR / ROUSSEAU	PFAHL
BARBA	COHN / BERNARD	GAUDERLOT	LASSALLE	PLATHEY
BERETTI	COMMANDRE	GAULTIER	LE GUERNIC	PORTE
BERTRAND	CROLY-LABOURDETTE	GODET	LEFORT	PROVENCE
BESCOND	CROMBEZ	GONCE	LEGRAND	RAOUL
BESSETTE	DE MONTGOLFIER	GUINAMARD	LEPLATRE	REY
BESSIERES	DELOS	HARROIS	LOUVET	RIES
BOUBERT	DENARIE	HAUDIQUET	MAIRE	ROULOT
BOUFLET-THIME	DESGRANGES	HENRY	MARTINET	SCHUBERT
BOUTONNET J.	DESVOYES	HOUSSIN	MATTHEWS	SCHUTZE
BOUTONNET P.	DORNE	JACQUET	MEHU	SUGDEN
BRUAS	DREVN	JAEG	MELLOUL	THOMAS
CASSIN	DUCLAUX - MEIGNAN	JAFFRE	MOINE	TIERCELIN
CAU-GERVAIS	DUPIN	JALON	MOREAU	TREGUIER - FILLIETTE
CEZANNE	EURIEULT	JOHNSON	NIVET	VALIERE
CHARLES GÉRARD	FELIX - LAUNAY	KHOSLA	PARIS	WINTER
CHARLES MICHEL	FLORENT	LACOMBE	PARRY JP	

Nombre d'absents et non représentés à cette Assemblée Générale : 41

BESSIERE	DI PAOLO	LONDICHE	ROUXEL	VANHOVE - LESURE
BOUCHEZ	DUPONT	LORENZO - VALMASEDA	SAFADI	VENENCIE
BRUNIE / GAUTHIER	FAVIER	MALASKI-LACROIX	SANGSTER	WHATLEY
BURG	GLORIEUX	MARTINEAU	SCI ELISANDRE / GERANT	JEUDY ZAJAC
CARRON	GORSE	METENIER	SEGRERA	ZUR BRÜGGE
DAVOUST	KAMA-SIGLIANO	MOREL	SENECHAUT	
DEGOY	LACROIX-BRIGAND	MORTON	SOUGEY	
DELIGNY	LAROCHE-BRICHARD	NOYON	TANGUY	
DES COURTILS	LASCOUX	PACAUD	TARANDO	

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. Généralités et rappels
2. Rapport d'activités du Conseil Syndical du 01/10/2017 au 30/09/2018 et projets 2018/2019
3. Compte d'Exploitation
4. Bilan au 30/09/2018
5. Examen et mise au vote des motions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale
6. Questions - Réponses sur les sujets soumis au moins 8 jours avant la date de l'AG.
7. Fin de l'Assemblée Générale – suivie d'un pot de l'amitié.

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 14 décembre 2018

1. Généralités et rappels

Utilisation des appareils de jardin à moteur :

Arrêté municipal du 19 juillet 1994 et ses additifs du 2/6/97 et 5/5/99 :

" L'usage des tondeuses à gazon, souffleuses, scies à moteur, tronçonneuses et tout appareil à moteur est autorisé sur le territoire de la commune :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis non fériés de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les jours fériés hors dimanche de 10h00 à 12h00

Pas de tondeuse ni d'appareil à moteur le dimanche.

Les propriétaires doivent en informer toute personne employée pour des travaux de jardinage.

Élagage des arbres privatifs :

(Voir convocation de l'AG)

Cession de l'abreuvoir à la commune : toujours entre les mains de Maître Tyl, notaire de la mairie, qui redemande toujours les mêmes documents (qui lui ont été envoyés le 25 mai 2018)

Vente par l'ASL à M. Godet de sa montée de garage : Une estimation du prix de la transaction a été faite par l'Agence de St-Nom : s'agissant d'une surface non constructible, l'estimation a été de 800€.

Voisins Vigilants :

(Voir Convocation de l'AG)

Adresse du site Internet du Domaine : www.domainedelafontaine.org

2. Rapport d'Activités du Conseil Syndical 2017/2018 et projets 2018/2019

2.1 - Prévisions d'ouverture de la piscine :

Du 1 ^{er} juin au 31 août	12h00 – 20h30	du lundi au vendredi
	11h00 – 19h30	samedis, dimanches et jours fériés
Du 1 ^{er} au 09 septembre	12h00 – 20h00	du lundi au vendredi
	11h00 – 18h30	les samedis et dimanches
Du 10 au 22 septembre	12h00 – 19h00	du lundi au vendredi
	11h00 – 18h00	les samedis et dimanches

M. Melloul propose d'avancer d'une semaine la date d'ouverture de la piscine, tout en gardant le même nombre de jours d'ouverture.

Marc Provence répond que c'est ce qui se passait il y a quelques années et que les plages d'ouverture actuelles ont été changées, suite à une demande de nombreux propriétaires.

Finalement, un sondage à mains levées a eu lieu au cours de l'AG. Ce sondage a montré une majorité en faveur du maintien des plages actuelles.

2.2 – Etude de réfection des routes :

Depuis juin dernier, une pré-étude de la définition des travaux de routes à réaliser a été effectuée par Pierre Desvoyes et Maurice Guinamard (avec l'assistance et les conseils d'un représentant de la société COLAS). Une liste des points (revêtement détérioré, bordure de trottoir effondrée...) nécessitant impérativement une réparation a été établie et reportée sur les plans existants datant de l'étude effectuée en 2007-2008 par le cabinet Iris-Conseil.

3 entreprises ayant toutes déjà effectué des travaux pour la commune ou pour notre ASL ont été consultées (Colas, Champion et MTP). Seule, la société MTP, qui vient d'effectuer les travaux de la rue A.Rimbaud, a remis une offre à ce jour, encore incomplète.

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 14 décembre 2018

Nous allons compléter la consultation en faisant chiffrer, en plus des travaux identifiés comme nécessitant un traitement particulier, le ré asphaltage de toutes les routes.

En option, nous ferons chiffrer le remplacement de toutes les bordures de trottoirs et le revêtement de tous les trottoirs.

Une inspection caméra des égouts fera partie des travaux envisagés en amont des travaux de routes (comme cela avait été fait il y a 14 ans par Iris Conseil). La mairie participera à 50% aux frais de cette inspection.

2.3 - Signalisation

M. Melloul, 13, chemin de l'abreuvoir, signale que les chiens du quartier ont choisi la pelouse située devant chez lui, à l'angle Chemin de l'abreuvoir / rue Colette pour leurs déjections. C'est lui qui tond la pelouse concernée, mais il y a des limites !

Le Conseil Syndical prend note de ces nuisances et procédera à la pose d'un panneau « ad hoc » à cet endroit.

2.4 - Pour tous les autres points, voir Convocation de l'AG

3. Compte d'exploitation

(Voir Convocation)

4. Bilan au 30/09/2016

(Voir Convocation)

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 14 décembre 2018

5. Motions soumises à l'approbation de l'AG du 14 déc. 2018

Majorités requises les motions présentées à cette AG : majorité simple (voir article DIX . § 1 des statuts).

Rappel : seuls les votes « pour » et « contre » seront pris en compte pour déterminer la majorité. Les abstentions sont considérées comme non votants.

Motion A. Compte rendu d'activités de l'exercice écoulé

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le compte rendu d'activités présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

Motion approuvée à l'unanimité

Motion B. Rapport financier

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le rapport financier présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

Motion approuvée à l'unanimité

Motion C. Affectation du résultat net d'exploitation

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'affectation du bénéfice d'exploitation de 2015/2016 (46 528 €) en augmentation de nos réserves ?

Motion approuvée à l'unanimité

Motion D. Budget prévisionnel 2018/2019

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le budget prévisionnel d'exploitation 2018/2019 ?

Voir le rapport compte d'exploitation, dernière colonne de droite (Budget 2018/2019)

ABSTENTION : 1

ROULOT

Motion approuvée

Motion E. Charges Trimestrielles

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le montant des charges trimestrielles normales de fonctionnement de 275 € par trimestre pour les échéances de l'année 2019 (janvier, avril, juillet, octobre) ?

ABSTENTIONS : 2

ROULOT - MELLOUL

Motion approuvée

Motions F1, F2 et F3 : Election de 3 membres du Conseil Syndical

Explications : Le Conseil Syndical est renouvelé par tiers chaque année. La durée d'un mandat est de 3 ans.

	Début mandat	Fin mandat	Remarques
Michel MOREAU	2016	2019	
Dominique MEHU	2016	2019	Elue en remplacement de Mme GONNEAU
Maurice GUINAMARD	2015	2018	Elu
Olivier BRUAS	2015	2018	Elu
Henri PFAHL	2017	2020	
Marc PROVENCE	2017	2020	

Question : L'assemblée Générale, après avoir pris acte des candidatures, élit 3 nouveaux membres au Conseil Syndical parmi les candidats qui se déclareront lors de l'Assemblée Générale.

Ces 3 Elections ont été votées à l'unanimité

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 14 décembre 2018

Motion JEUDY 1 / SCI Elissandre – création d'une baie vitrée au rez-de-chaussée du 5 rue Alphonse Daudet

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la création d'une baie vitrée au rez-de-chaussée dans un modèle « SEQUOIA » situé au n°5 de la rue Alphonse Daudet, lot n°208, ladite fenêtre située sur la façade ouest de la construction, tel qu'indiqué sur le plan joint à la Convocation ?

Motion approuvée à l'unanimité

Motion JEUDY 2 / SCI Elissandre – agrandissement d'une fenêtre pour transformation en porte-fenêtre au 5 rue Alphonse Daudet

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle l'agrandissement de la fenêtre existante sur la façade sud, afin de la transformer en porte-fenêtre dans un modèle « SEQUOIA » situé au n°5 de la rue Alphonse Daudet, lot n°208, ladite fenêtre située sur la façade sud de la construction, tel qu'indiqué sur plan cadastral et sur le croquis joints à la Convocation ?

Motion approuvée à l'unanimité

Motion JAEG - Extension de 1 mètre du garage dans le sens de la longueur dans une « Tilleul » au n°7 rue Charles Baudelaire lot 109

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle l'extension de 1 mètre du garage dans le sens de la longueur dans une « Tilleul » au n°7 rue Charles Baudelaire lot n°109, Motion JAEG ?

ABSTENTIONS : 4

PROVENCE – LEGRAND – BESSIERES – HARROIS

NON : 2

PFAHL – TIERCELIN

Motion approuvée

Motion DREVON – Implantation d'une pergola bois dans une « Tilleul » au 15, rue Laforgue, lot 44

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle l'implantation d'une pergola bois au 15, rue Laforgue, lot 44 – M.Drevon ? (voir croquis sur la Convocation)

ABSTENTIONS : 2

BARBA – TIERCELIN

Motion approuvée

Motion TANGUY – Ajout d'un muret avec petite porte et portail coulissant au 11, rue Colette, lot 42

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle l'ajout d'un muret avec petite porte et portail coulissant de couleur blanche au 11, rue Colette - lot 42 – M.Tanguy ? (Suivant croquis joints à la Convocation)

Motion approuvée à l'unanimité

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 14 décembre 2018

Motions DUCLAUX – Travaux entrepris sur une « Mélèze » au 34, rue Colette – lot 16

Questions : L'Assemblée Générale accepte-t-elle les modifications sur une « Mélèze » au 34, rue Colette suivant les motions Duclaux 1 à 5 ci-après ?

Motion DUCLAUX 1

Remplacement des fenêtres bois de couleur blanche par des fenêtres alu de couleur gris anthracite (RAL 7016)

ABSTENTIONS : 14

BARBA – BESSIERES – BRUAS – COMMANDRE – DUPIN - FLORENT – HAUDIQUET -JOHNSON – LACOMBE – LEGRAND – MELLOUL – PROVENCE – ROULOT – SUGDEN)

NON : 3

HARROIS – PERRIER – TIERCELIN

Motion approuvée

Motion DUCLAUX 2

Remplacement de 2 portes fenêtres par une grande porte-fenêtre coulissante en alu gris anthracite (dimensions 4000 x 2350), côté jardin, non visible.

ABSTENTIONS : 14

BARBA – BESSIERES – BRUAS – COMMANDRE – DUPIN - FLORENT – HAUDIQUET -JOHNSON – LACOMBE – LEGRAND – MELLOUL – PROVENCE – ROULOT – SUGDEN

NON : 3

HARROIS – PERRIER – TIERCELIN

Motion approuvée

Motion DUCLAUX 3

Remplacement de la porte d'entrée par une porte en alu gris anthracite – design suivant photo (non visible depuis la rue)

ABSTENTIONS : 15

BARBA – BESSIERES – BRUAS – COMMANDRE – DUPIN - FLORENT – HAUDIQUET -JOHNSON – LACOMBE – LEGRAND – MELLOUL – PARRY - PROVENCE – ROULOT – SUGDEN

NON : 3

HARROIS – PERRIER – TIERCELIN

Motion approuvée

Motion DUCLAUX 4

Remplacement futur d'un vélux par deux de même taille.

Cette demande, conforme au Cahier des Charges ne nécessitait pas de motion. Elle est donc autorisée par l'ASL. Reste à M. Duclaux à faire sa demande de travaux auprès du service urbanisme de la Mairie

DOMAINE DE LA FONTAINE

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 14 décembre 2018

Motion DUCLAUX 5

Agrandissement futur du portail bois existant par un portail coulissant plus large permettant de garer 2 voitures devant le garage et à droite. Le portail sera d'un design similaire à ceux existants dans la résidence. Il sera de couleur blanche.

ABSTENTION : 1
COMMANDRE

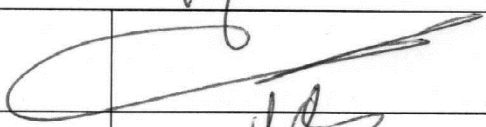
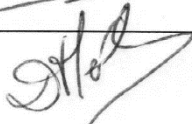
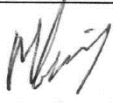
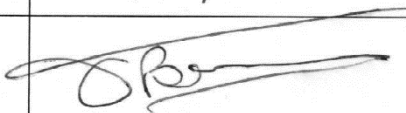
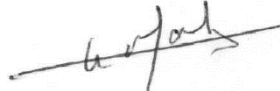
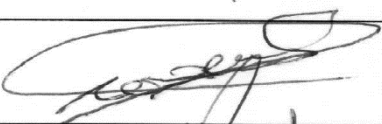
Motion approuvée

Motions de Suppression de tilleuls 1 à 5

Ces motions ont été retirées par leurs 4 dépositaires et ne sont donc pas présentées au vote de l'AG

FIN de l'AG à 22h15

Signatures du Conseil syndical et du scrutateur ou de la scrutatrice

Michel MOREAU	
Catherine GONNEAU Dominique PEHU	
Maurice GUINAMARD	
Olivier BRUAS	
Henri PFAHL	
Marc PROVENCE	
Scrutateur/Scrutatrice Michel RAOUL	